

Projet pédagogique de Monfort

Année 2019-2020



PRESENTATION DE LA STRUCTURE : Champs d'action de l'accueil :

MONFORT est un petit village situé dans la région Occitanie, anciennement région Midi-Pyrénées, et plus précisément dans le Département du Gers. Ses habitants sont appelés les Monfortois et les Monfortoises. Cette commune compte une population totale de 488 habitants et 144 familles (recensement de 2015). Pour le calendrier des vacances scolaires, Monfort est en zone C.

Sur la commune de Monfort, un seul établissement scolaire est ouvert :
École publique de Monfort avec environ une soixantaine d'élèves.

La Communauté de Communes Bastides de Lomagne propose aux parents d'élèves un service d'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE). Ce service prend en charge les élèves matin et soir avant et après le temps scolaire sur les sites de Cologne, Encausse, Mauvezin, Monfort, Saint-Clar, Solomiac, Touget et Tournecoupe.

A Monfort, l'accueil de Loisirs Associé à l'école se situe au sein des locaux de l'école publique de Monfort. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) contribue financièrement à son fonctionnement, mise en œuvre dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG).

Le projet pédagogique est élaboré en concertation avec l'équipe d'animation.

Celui-ci s'inscrit dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT) construit avec les différents intervenants, avec aux cotés de la CAF, les services de l'état, l'Education Nationale avec l'inspection de l'Education Nationale, le département avec les transports scolaires, les enseignants, les représentants de parents d'élèves et le milieu associatif.



PUBLIC VISE :

L'Accueil de Loisirs Associé à l'école de Monfort est ouvert aux enfants de l'école de Monfort âgés de 3 à 6 ans pour les maternelles et 6 à 12 ans pour les élémentaires.

Caractéristiques de la tranche d'âge des 3/6 ans :

- ◇ Physiologiques : croissance rapide, développement des sens, développement du langage et de la pensée...
- ◇ Intellectuelles : acquisition des notions temporelles, imagination...
- ◇ Sociales : début de socialisation, passage du il/elle au prénom, début de partage, début des jeux de rôle...

La liste de ces données n'est pas exhaustive, mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique. Tous les temps de la vie quotidienne tels que le repas, la toilette peuvent être des temps d'activités et d'apprentissage au même titre que le jeu ou le sport.

Hormis les besoins vitaux qui sont de manger, dormir, prendre soin de soi, l'enfant a besoin :

- ◇ De reconnaissance, d'affection, de sécurité, de repères,
- ◇ De rythmes de vie réguliers,
- ◇ De calme, de douceur,
- ◇ De jouer, de rêver, d'imaginer,
- ◇ D'être écouté, de s'exprimer,
- ◇ De se retrouver seul et d'agir seul.

Il a aussi besoin d'agir conformément à des règles. La présence de l'adulte lui est indispensable.

Au programme de la petite section :

Un enjeu : S'adapter à un nouvel univers. A un âge où il lui est encore difficile de prêter ses jouets, l'enfant va devoir apprendre à vivre en respectant ses petits camarades et les adultes. Autre priorité : La maîtrise du langage et la socialisation : Écouter son camarade, attendre son tour pour prendre la parole, obéir aux consignes. Parallèlement, nous allons lui apprendre à devenir plus autonome.

Au programme de la moyenne section :

Le rythme de vie de l'enfant s'accélère, le monde des copains prend une réelle importance. Les enfants agissent de façon plus collective. Poser des limites devient indispensable.

Au programme de la grande section :

La socialisation, l'autonomie et le respect des règles de vie restent des choses essentielles à consolider. L'enfant veut tout faire comme ses copains, il suit les autres et calque ses manières de faire sur eux, et aussi sur l'adulte. Il aime les mêmes jeux, les mêmes héros !

Caractéristiques de la tranche d'âge des 6/12 ans :

- ◇ Physiologiques : Découverte de l'autre, du monde, obéissance, référence aux adultes qu'il connaît (père, couple...), découverte de la vie, de la mort aussi...
- ◇ Intellectuelles : **Explorer, manipuler, coordonner, rêver, mémoriser, perfectionner ses attitudes, recherche de savoir...**
- ◇ Sociales : Faire pour les autres, aider, L'amitié : meilleur ami, Sens des responsabilités, distinction garçon/fille...

L'accueil des enfants en situation de handicap :

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité".(Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

La collectivité souhaite favoriser l'accès de tous les enfants sur le temps périscolaire et périscolaires. Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution et aux besoins de l'enfant.

Dans cette démarche inclusive, l'enfant porteur de handicap est intégré au groupe il n'est pas différencié, la diversité est la norme.

L'équipe d'animation doit assurer pour les enfants **en situation de handicap :**

- Un accueil et un fonctionnement ritualisés afin de rassurer l'enfant
- Aider l'enfant à gérer ses angoisses et rassurer les autres enfants
- La communication orale doit être privilégiée et les consignes doivent être courtes et simples
- Respecter son rythme
- Respecter sa personne et sa dignité
- Prendre en compte ses besoins spécifiques
- Lui permettre de partager ses loisirs avec les autres
- Lui permettre de se sentir en sécurité physique et affective
- Lui permettre de vivre des situations favorisant son autonomie
- Lui permettre d'intégrer les mêmes règles que les autres
- Lui permettre de prendre du plaisir
- Lui permettre de participer à des activités ou à des aventures
- Lui permettre de se sentir reconnu dans ses capacités

Grâce aux subventions de nos partenaires, comme la CAF, elles nous permettent d'accueillir et d'inclure les enfants en situation de handicap pendant les temps périscolaires et extra-scolaires.

LES OBJECTIFS :

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Ils feront la part belle à la pédagogie de la découverte. Nous proposons, en effet, plusieurs leviers d'intervention comme, des activités ludiques, éducatives et innovantes, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté, et de « faire ensemble » plutôt de « gagner contre », et enfin un accès facilité à la diversité culturelle.

LES OBJECTIFS GENERAUX :

- ❶ Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant.
- ❶ Eduquer à la citoyenneté.
- ❶ Développer l'éveil culturel et artistique.

Les temps d'animation seront aménagés en laissant aux enfants le choix des activités en fonction du rythme de chacun, en tenant compte des besoins individuels, de leurs souhaits et de leurs envies !

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- **Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant :**
 1. Respecter le rythme de l'enfant,
 2. Développer progressivement son autonomie,
 3. Favoriser l'éveil à l'alimentation (goûter, ateliers cuisine...).
- **Favoriser l'inclusion sociale :**
 1. Prendre en compte les besoins de l'enfant en situation de handicap,
 2. Démarche inclusive bienveillante autour de la différence,
 3. Associer les parents à la démarche.
- **Éduquer à la citoyenneté :**
 1. Mettre en place des règles de vie adaptées,
 2. Favoriser la découverte de l'environnement proche et proposer des activités en lien avec la nature (Jardinage, jeux dans la nature...),
 3. Multiplier les rencontres et les échanges,
 4. Favoriser le partenariat avec l'école autour d'un projet,
 5. Initier aux gestes d'écocitoyenneté : Récupération, transformation...
- **Développer l'éveil culturel et artistique :**
 1. Faire découvrir des différentes formes d'expression artistiques : Arts plastiques, livres, musiques, danse, patrimoine...
 2. Enrichir la bibliothèque et proposer des activités autour du livre,

3. Valoriser les productions des enfants,
4. Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur le monde : Proposer des activités de découverte de nouvelles cultures...

LES PROJETS D'ACTIVITES :

Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animatrices et animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation.

Nous pouvons proposer : Réalisation d'un herbier, jardinage, atelier cuisine, contes, collage, coloriage, modelage, peinture, sorties, jeux coopératifs, jeux de cour...

LES MOYENS HUMAINS :

Toute l'équipe est garante de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés. Ils accueillent ces derniers et sont à l'écoute ainsi qu'à celle de leur famille. Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes.

Le travail de l'équipe est évalué selon des critères définis à l'avance dans ce projet pédagogique.

Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe à participer à la vie de l'accueil de loisirs. Chaque parent doit pouvoir, sur la base du volontariat, s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités !

Équipe d'animation :

- Valérie (CAP PE)
- Nadine (BAFA)
- Gaël (BAFD)

LES MOYENS MATERIELS :

Les locaux à disposition sont constitués de :

Un Alae, la cour de l'école, une mise à disposition des salles de classe de l'école, d'une salle des fêtes de la mairie et un stade de foot à proximité.

JOURNEE TYPE :

- ◇ 7h30 ouverture de l'Alae : accueil des parents et des enfants.
- ◇ 8h45 rangement de l'Alae, entrée en classe à 9h00.
- ◇ Jusqu'à 9h00, accueil des familles au portail.
- ◇ 15h45 / 16h45 TAP (lundi et vendredi) : regroupement, appel, activités, prise du goûter.
- ◇ 16h15 Alae (mardi et jeudi) : regroupement, appel, goûter, activités pour ceux qui le souhaitent.
- ◇ 16h45 bus.

◇ 18h45 rangement et nettoyage des locaux.

◇ 19h00 fermeture de l'Alae.

En ce qui concerne le mercredi après-midi les enfants fréquentant l'ALSH prennent une navette qui les amènent sur le centre de loisirs de Mauvezin.

EVALUATION :

La démarche d'évaluation est une démarche constructive. Elle traduit la dynamique de notre structure. Cette évaluation nous permet de repérer les limites, les points à améliorer et à valoriser les situations positives. Ces temps sont essentiels. Ils nous permettent de discuter des activités, des problèmes rencontrés et des actions à venir.

Avons-nous respecté le rythme de l'enfant, les activités sont-elles adaptées, est ce que chaque enfant peut participer, la valeur éducative de chaque projet, qu'avons-nous apporté à l'enfant, les enfants sont-ils suffisamment responsabilisés, quelles ont été les activités artistiques, ont-elles favorisé la créativité, comment valorisons-nous les productions des enfants, les règles de vie sont-elles adaptées ?

Voici pêle-mêle quelques questions que nous devons aborder pendant nos réunions d'évaluation et d'organisation. Toute l'équipe est ainsi en mesure de juger son action éducative et de vérifier si elle respecte ses engagements.

L'Équipe